

**DELEGATION PERMANENTE DE
LA REPUBLIQUE DU CONGO
AUPRES DE L'UNESCO**

Unité-Travail-Progrès

ALLOCUTION

DE

MONSIEUR HENRI OSSEBI,

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR,

**PRESIDENT DE LA COMMISSION NATIONALE CONGOLAISE
POUR L'UNESCO,**

AU

DEBAT DE POLITIQUE GENERALE

**DE LA 34^e SESSION DE LA CONFERENCE GENERALE DE
L'UNESCO**

PARIS, LE 19 OCTOBRE 2007

Monsieur le Président de la Conférence générale,
Monsieur le Président du Conseil Exécutif,
Monsieur le Directeur général,
Mesdames et Messieurs les Ministres et chefs des
Délégations,

Mesdames et Messieurs,
Monsieur le Président,

C'est pour moi un grand honneur, de prendre la parole à cette tribune. Je voudrais, d'emblée, m'acquitter d'un agréable devoir : celui de vous féliciter, au nom de ma délégation et en mon nom propre, pour votre brillante élection.

Je voudrais aussi, par la même occasion, rendre un vibrant hommage à Monsieur, l'Ambassadeur Musa Bin Jaafar Hassan, qui a su présider, avec dextérité, les travaux de la 33ème session et conduire ainsi avec perspicacité les dossiers qui ont marqué son mandat.

Par la même occasion, que le Directeur Général, Monsieur Koïchiro Matsuura, trouve ici, l'expression de mes sincères félicitations pour sa persévérance et sa lucidité, dans la conduite des destinées de notre Organisation.

Permettez-moi également d'adresser mes plus vives félicitations à Monsieur le Président du Conseil Exécutif, pour la qualité du travail préparatoire de cette instance et particulièrement pour la pertinence des recommandations qui ont permis une amélioration remarquable des deux documents de base, le 34C/4 et le 34C/5.

J'adresse enfin, mes sincères remerciements au Conseil Exécutif, au staff de l'UNESCO, à l'ADG Afrique, au groupe Africain ainsi qu'à l'ensemble de l'institution, pour la qualité de l'accueil réservé à Son Excellence Monsieur Denis SASSO NGUESSO, lors de l'inoubliable réception dont il a été l'objet, à Paris, en sa qualité de Président de l'Union Africaine, les 11 et 12 octobre 2006.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Appréciant l'ensemble des grands programmes et compte tenu des résultats positifs obtenus dans le cadre de la réforme de l'organisation depuis le programme 30C/5, j'aimerais indiquer la préférence de mon pays pour le scénario d'un plafond budgétaire de 631 millions de dollars, proposé par le Directeur Général.

S'agissant des questions sectorielles, que nous ne pouvons examiner en détail de cette tribune, mon pays voudrait toutefois formuler les observations suivantes :

1/- En ce qui concerne l'Education : Le Congo, a entrepris de gros efforts de construction et de reconstruction, suite aux dommages et destructions provoqués par les conflits internes des années 1990, pour réaliser les objectifs de l'EPT, notamment l'enseignement primaire universel, dont nous étions très proches, au cours des trois premières décennies de notre indépendance. **Mais, au delà des performances quantitatives, notre objectif principal est d'ordre qualitatif.** C'est pour cela que la formation qualitative des maîtres, la scolarisation de la petite enfance, l'éducation des filles, l'alphabétisation des

adultes, la professionnalisation des filières et l'appui à l'enseignement supérieur constituent les maîtres maux de notre stratégie à long terme pour la refondation de notre système éducatif. C'est pour cela également que, s'agissant du Grand programme I, après le débat consacré à l'éducation en Afrique lors de la 33e session de la Conférence générale, je veux ici marquer ma satisfaction, quant à la mise en route, des projets (TTISSA) et du programme UNESS.

Le Congo exhorte donc l'UNESCO à poursuivre sa réflexion sur les mécanismes de mobilisation accrue des ressources en leur faveur, tout en veillant à ne pas trop se disperser **d'une part**, et, **d'autre part**, à procéder régulièrement à l'évaluation rigoureuse du niveau de réalisation de ces ambitieux projets.

-2/-Dans le domaine des Sciences, le Congo se félicite des efforts poursuivis dans la définition et la rénovation de la politique scientifique, qui ont donné lieu à la mise en œuvre, dans mon pays, du projet de renforcement des capacités nationales.

-3/-Dans les domaines de la sauvegarde de l'environnement et la maîtrise de l'eau, le Congo souhaite bénéficier davantage du Programme Hydrologique International (PHI) et de la Commission Océanographique Internationale (COI) par la concrétisation des projets afférents aux dits programmes.

Du reste, le Congo qui, d'une part, appartient à la sous-région d'Afrique Centrale, concernée par le grand projet relatif au Bassin du Congo, le deuxième poumon de la planète après l'Amazonie,

mais aussi, **d'autre part**, à la façade maritime du golfe de Guinée, le Congo disais-je, est conscient des enjeux de l'environnement et souhaite œuvrer à y apporter les solutions qui s'imposent.

Nous souhaitons donc que la communauté internationale et l'UNESCO en particulier appuient ses efforts ainsi que ceux de tous les pays du grand Bassin du Congo dans ce domaine.

Le Congo a par ailleurs soumis à l'UNESCO un projet novateur, portant sur la création d'une chaire spécialisée de philosophie africaine à l'Université Marien NGOUABI. La vocation régionale de cette chaire permettrait d'approfondir la réflexion et les recherches sur toutes les questions relatives aux sociétés africaines et à celles de la diaspora.

-4/-Dans les domaines de la Communication et l'Information, les objectifs du programme de l'UNESCO cadrent parfaitement avec ceux poursuivis par le gouvernement de mon pays.

Cependant les besoins de mon pays, encore fortement marqué par la fracture numérique, sont immenses. En raison, notamment du déséquilibre des flots d'information et des messages, tant écrits qu'audiovisuels, entre les pays du Nord et du Sud, les esprits de nos concitoyens sont aujourd'hui fascinés par les modèles culturels exogènes. Sans doute, le développement prodigieux de la Communication de masse constitue-t-il aujourd'hui un vecteur important de la compréhension internationale. Mais cette asymétrie est aussi le moyen de nourrir « les rêves d'Europe » qui sont, hélas, à la base des tragédies qui endeuillent au

quotidien l'Afrique, à travers les mouvements migratoires incontrôlés.

C'est pourquoi, le Congo lance un appel au renforcement des activités du PIDC liées aux équipements et à la formation des pays du Sud.

- **5/-S'agissant de la culture**, mon pays déplore le manque d'engagement et la diminution des ressources de la part de l'UNESCO et de l'Union Africaine pour la réalisation biennale du FESPAM. Il remercie cependant le Directeur général pour l'appui de l'UNESCO à la réhabilitation de l'école de peinture de Poto-Poto, l'un des grands foyers de la création artistique, en faveur de la Renaissance Africaine.

Pour terminer, je voudrais souligner que le Congo a aujourd'hui, de sérieuses raisons d'être satisfait de sa coopération avec l'UNESCO. Car le Bureau hors siège de Brazzaville a joué et joue encore un grand rôle dans la visibilité locale de l'UNESCO, dans le renforcement et la dynamisation de cette coopération.

Cependant mon pays souhaite de tout cœur, le renforcement des capacités opérationnelles de ce Bureau, notamment par l'affectation de trois spécialistes de programme en Education, en Sciences de l'Environnement et en politique culturelle.

Vive la coopération entre le Congo et l'UNESCO.

Pleins succès à cette 34^e Conférence générale.

Je vous remercie pour votre aimable attention.